

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 161-14
Le 3 décembre 2014

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Amaya Gaming Group Inc. (AYA)
Changement de nom et CUSIP

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que la compagnie Amaya Gaming Group Inc. (« AYA ») a changé sa dénomination sociale pour « Amaya Inc. ». À l'ouverture du marché le jeudi 4 décembre 2014, les négociations continueront sous le nouveau nom et le nouveau CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions d'AYA seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 04 décembre 2014**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **100 unités d'Amaya Inc. (AYA)**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **Inchangées**

➤ **NOUVEAU CUSIP** : **02314M108**

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entièrement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

En raison du fait que le symbole d'action ou le symbole de classe ne change pas, la bourse ne modifiera pas les ordres et par conséquent, aucun ordre ne devra être réintégré.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Claude Cyr
Vice-président principal, Marchés financiers